



SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

Bordeaux, le 27 Novembre 2015

Madame Nathalie MARTHIEN
Préfet des Landes
Préfecture des Landes
24-26 Rue Victor Hugo
40000 MONT DE MARSAN

N/Réf -BL/NP – 2015/920

OBJET : dégâts de grand gibier
au préjudice des peuplements forestiers

Madame le Préfet,

Les dégâts de grands gibiers causés aux jeunes peuplements forestiers ont pris des proportions incompatibles avec les fonctions et la gestion durable des forêts.

Ce constat prend des dimensions catastrophiques sur les reboisements consécutifs à la tempête Klaus, au point que nous ne pourrions en aucun cas accepter la remise en cause des financements pour faute du propriétaire forestier considérant que la responsabilité relève des décisions de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage que vous présidez.

Une abondante bibliographie existe à ce sujet, unanime à dénoncer le déséquilibre alarmant sylvo-cynégétique. Le Rapport de Mission sur les dégâts de grand gibier des Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture et de la Forêt du 12 janvier 2012 classe déjà, en page 21, le département des Landes dans le Groupe B : « en situation d'alerte à faire évoluer rapidement vers un niveau plus acceptable... »

Sur le plan forestier ce sujet est qualifié de plus en plus dans les notes et dossiers de « calamité nationale ».

Le point de rupture est atteint et c'est pourquoi nous avons l'honneur de vous adresser une liste de mesures à prendre en urgence sous la forme d'un « cahier de doléances » que je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint. Il ne vous échappera pas qu'il est présenté par l'ensemble des membres du Pôle Producteur : c'est dire l'extrême gravité de la situation.

Nous attendons une réaction rapide de la part des autorités responsables des Plans de Chasse et nous restons à votre disposition à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de mes respectueux hommages.

LE PRÉSIDENT

Bruno LAFON

JOURNAL "FORÊT DE GASCOGNE"



6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95
E.mail : sso@maisondeलाforet.fr - Siret 781846688-00021 - Code APE 9412 Z - C. C. P. Bordeaux 143.38 D
Web : www.maisondeलाforet-sudouest.com

Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine